

Des formations
Depuis
1937
à l'animation

DES JEPS

Animation socio-
éducative ou culturelle



Mention

Direction de
structure et
de projet

Qu'est ce que c'est ?

Le DES JEPS est un diplôme du Ministère de la Jeunesse et des Sports homologué au niveau 6 qui s'articule autour d'une logique de compétences. Il est inscrit au RNCP.

Combien d'heures de formation ?

2 625 heures dont 700 heures en centre de formation et 1 925 heures en structure sur 20 mois.

Pour quel métier ?

Directeur.rice, chef.fe de projet, chargé.e de développement dans le cadre d'associations de Jeunesse, d'Éducation Populaire ou de Sport, de collectivités publiques, de regroupement intercommunaux, de secteur marchand ou de l'économie sociale et solidaire...

À quelles conditions ?

- Être titulaire du diplôme d'Etat relatif aux fonctions d'animation (DEFA) ou de diplômes reconnus équivalents,
- Être titulaire du diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DEJEPS) spécialité *Animation socio-éducative ou Culturelle*.
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 5 dans le champ de l'animation enregistré au répertoire national des certifications professionnelles.
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 6 enregistré au répertoire national des certifications professionnelles.
- justifier de trente-six mois d'activités professionnelles ou bénévoles, correspondant à deux mille quatre cents heures minimum.

Pour quel public ?

Ces professionnel.le.s sont amené.e.s à intervenir avec tous les publics dans des milieux et des environnements variés. Les employeurs sont des associations de l'animation socio-culturelle, des collectivités locales, des centres sociaux, des structures de l'économie sociale et solidaire.

Quand c'est ?

Début de formation :
18 novembre 2019
Fin de formation :
21 mai 2021
Test (écrit et oral) de sélection :
4 novembre 2019
Date limite de dépôt de dossiers :
21 octobre 2019

Où c'est ?

À la Maison-Phrare,
2 allée de Grenoble
21000 Dijon

Combien ça coûte ?

9 100 €
Les stagiaires peuvent bénéficier d'un plan de formation employeur du compte personnel de formation, d'un CPF monétisé, du plan de développement des compétences

Dans quelle structure exercer ?

Le.la directeur.trice est un.e professionnel.le qui exerce en autonomie son activité d'encadrement.
La spécialité « Animation socioéducative ou culturelle » du DES JEPS confère à son.sa titulaire les compétences suivantes :
préparer la prise de décision stratégique, piloter le projet de développement d'une organisation, diriger une organisation, réaliser le bilan d'activité d'une organisation, organiser des actions de formation de formateurs dans le cadre des réseaux professionnels de l'organisation.

UC préparées et validées en formation

UC 1 : Être capable de construire la stratégie d'une organisation du secteur

UC 2 : Être capable de gérer les ressources humaines et financières d'une organisation du secteur

UC 3 : Être capable de diriger un projet de développement

UC 4 : Être capable d'organiser la sécurité dans le champ d'activité

La formation est ouverte à un parcours modulaire par UC

Une information spécifique sur les acquis VAE et les équivalences est à disposition.

Pour s'inscrire

- > rendez-vous sur cemeabfc.org
- > procurez-vous le dossier d'inscription
 - soit en le téléchargeant sur le site
 - soit en contactant les Ceméa

Contactez-nous pour plus de renseignements

Bourgogne Franche-Comté

Besançon

Ceméa

18 rue de Cologne

BP 117

25013 Besançon Cedex

Tél : 03 81 81 33 80

Fax : 03 81 82 33 07

Courriel : asso@cemeabfc.org

Site : <https://cemeabfc.org>


YAKAMEDIA

LA MÉDIATHÈQUE ÉDUCATIVE DES CEMÉA